

Mercredi 22 juin 2011

Communiqué de presse

Communication du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative suite à la divulgation d'un exercice du sujet de l'épreuve de mathématiques de la série scientifique du baccalauréat

Suite à la divulgation sur internet d'un exercice du sujet de l'épreuve de mathématiques de la série scientifique du baccalauréat, Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, a annoncé que l'épreuve serait notée sur les trois autres exercices. Il a insisté sur le fait que la définition de l'épreuve n'était pas remise en cause par cette décision puisqu'elle peut comporter de trois à cinq exercices.

Il a, en outre, indiqué qu'il avait déposé plainte afin que soit engagée une enquête permettant l'identification du responsable et de ses éventuels complices. Il a rappelé les risques encourus face à des actes d'une telle gravité.

Le ministre a également tenu à rappeler que des consignes et un barème précis seraient transmis dès aujourd'hui aux correcteurs et que la plus grande attention serait apportée par les jurys à chacune des situations.

Service de presse : 01 55 55 30 10

www.education.gouv.fr